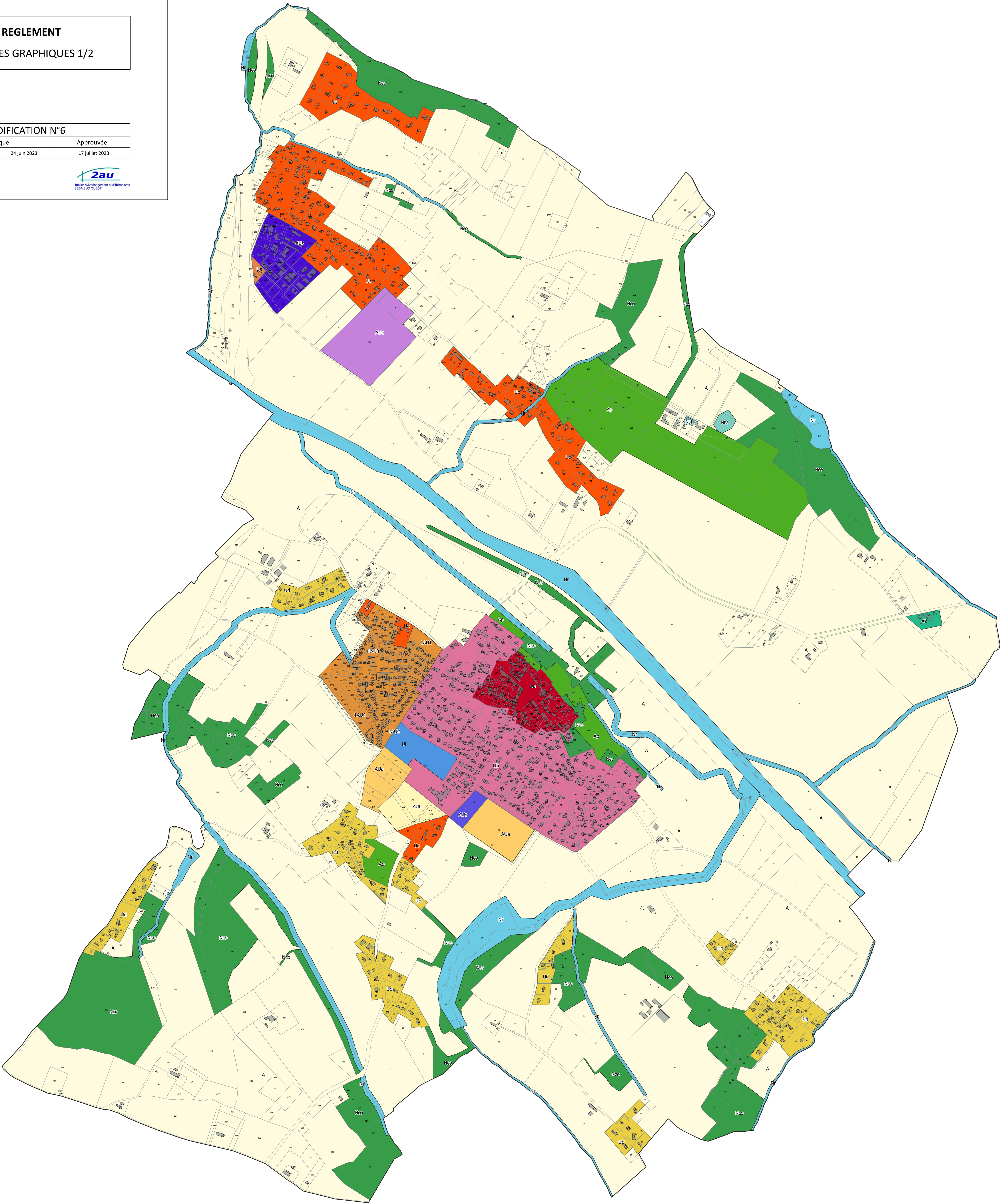
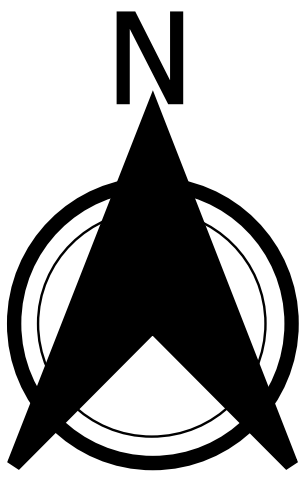


4 – REGLEMENT

4.1 – PIECES GRAPHIQUES 1/2

MODIFICATION N°6

Enquête Publique		Approuvée
05 juin 2023	24 juin 2023	17 juillet 2023



- Légende**

 - Limite communale
 - Limites parcellaires
 - Bâtiments
 - Autoroute
 - Zonage**
 - Ua - Bourg historique dense à développer
 - Ub - Faubourg à conforter et densifier
 - Uc - Quartier à densifier
 - Ud - Quartier existant
 - Ue - Quartier dédié aux activités sportives
 - Us - Secteur dédié à la station d'épuration
 - 1AU - Nouveau quartier à développer
 - AUa - Nouveau quartier à développer
 - AUs - Nouveau quartier à vocation commerciale et de services
 - AUx - Nouveau quartier d'activité à développer
 - AUe - Secteur dédié à la réalisation d'un pôle d'équipements éducatifs et sportifs
 - AU0 - Secteur à urbaniser à long terme avec modification du PLU
 - A - Zone Agricole
 - Ap - Zone agricole protégée : inconstructibilité
 - Nr - Zone naturelle liée à la préservation et au repérage des bois (TVTB)
 - Nco - Secteur dédié à la préservation et au repérage de tourisme
 - Nt - Secteur destiné à l'hébergement hôtelier (publics), touristique et à la restauration

